

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MARSTON CANTON

AVIS PUBLIC
REGLEMENT NUMERO 2021-
128 SUR LA GESTION
CONTRACTUELLE

AVIS PUBLIC EST DONNE DE CE QUI SUIT :

Prenez avis que le conseil de la Municipalité de Marston Canton lors de sa séance ordinaire du conseil tenue le 7 juin 2021, a adopté le « **RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-128 DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS EN MATIÈRE CONTRACTUELLE** » et que ce règlement entre en vigueur le jour de la présente publication.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement et en obtenir une copie en s'adressant au bureau du (de la) soussigné, pendant les heures habituelles d'ouverture du bureau.

DONNE A MARSTON CANTON, CE 9 JUIN 2021



Francine Veilleux

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT **DE**
PUBLICATION

Je, soussigné, FRANCINE VEILLEUX, directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Marston Canton, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché aux endroits déterminés par le conseil, et ce à compter du 9 juin 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9 juin 2021.



Francine Veilleux

Directrice générale et secrétaire-trésorière